

Conseil Municipal du 28 Avril 2011

Impôts locaux - Vote des taux 2011

Considérant qu'une somme de 584 412,00 €uros est nécessaire à l'équilibre du Budget, les taux d'imposition locale sont fixés comme suite pour l'année 2011 :

	taux	Bases	Produit
Taxe d'habitation	6,50 %	2 483 000 €	161 395 €
Foncier Bâti	12,60 %	3 229 000 €	406 854 €
Foncier non bâti	170,14 %	9 500 €	16 163 €

Le produit fiscal ne progresse que de 0.92 % par rapport à 2010.

Ouverture d'une ligne de trésorerie 500 000.00 € Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées

Compte tenu des flux irréguliers de la Trésorerie, au sein du Budget de la Commune, il est devenu nécessaire de disposer d'une ligne de trésorerie. Pour faire face aux besoins ponctuels de trésorerie le montant de cette dernière devra être de 500 000,00 €uros et des propositions ont été sollicitées auprès de plusieurs organismes bancaires à cet effet.

Cette Ligne de Trésorerie sera contractée auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées qui a remis la meilleure offre.

Acquisitions foncières – Parcelle AP n° 134

Sur proposition de la propriétaire, le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée Section AP n° 134 d'une contenance de 60 a 37 ca, située aux Graves Hautes.

Cette parcelle permet de poursuivre la constitution d'une réserve foncière dans un secteur qui va être amené à connaître un développement de l'urbanisation dans les années à venir. Plusieurs parcelles de ce secteur sont propriété de la Commune.

L'acquisition se fera au prix de 12 074,00 €uros.

Tableau Communal des Effectifs - Modification

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire aux propositions faites au tableau des avancements de grade pour l'année 2010, il y a lieu de procéder à la création de nouveaux postes pour permettre la nomination des agents concernés dans leur nouveau grade.

Le Conseil Municipal décide la création au 1^{er} septembre 2011 d'un emploi d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} Classe, à Temps Complet ;

Vente immobilière-Parcelle AD n°53

Par acte notarié, signé chez Maître NEYRAT, notaire à PUYBRUN, en date du 11 avril 2011, la Commune est devenue propriétaire de la propriété bâtie, cadastrée Section AD n°53, d'une superficie de 12 ares sise au 38, rue des Ecoles. Cette propriété avait fait l'objet d'un legs au profit de la Commune par Madame LEROY, son ancienne propriétaire.

Ne souhaitant pas mettre ce bien à la location et cet immeuble ne présentant pas d'intérêt pour la réalisation d'un quelconque projet communal, le Conseil Municipal décide la mise en vente de cette propriété.

Le prix de vente est fixé à 100 000,00 €.